

DISCOURS DU MINISTRE A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE CHARGE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA DELEGATION GENERALE AUX GRANDS TRAVAUX, A L'OCCASION DES FESTIVITES MARQUANT LE 54ème ANNIVERSAIRE DE LA FETE NATIONALE A SIBITI

_____ Sibiti, 13 août 2014 _____

Aujourd'hui, comme pour accompagner cette belle cérémonie, **le temps** nous a accordé sa clémence, pour que nous aussi bénéficions de votre patience.

Le temps, épiphénomène créé à l'effet d'appréhender les évolutions sociales, le temps qui défie les époques, fait, fait faire et défait les circonstances et qui nous accompagne en tout lieu, **de tout temps** et en toute circonstance, le temps disons nous, a réussi à gagner les paris humains.

Les progrès, les transformations qui meuvent l'existence humaine ne seraient donc que directement imputable au **temps**, en tant que mesure des mutations sociétales, si tant il génère sa matérialisation.

C'est justement pour cela que la découverte d'Einstein sur la relativité et le caractère imprévisible du temps, nous a toujours séduits, au motif que la vie humaine n'a de réelle utilité que si le temps s'agrège à des repères.

C'est comme l'histoire du développement de notre pays. C'est surtout comme l'épopée de la municipalisation accélérée.

Cette politique rationnelle aux résultats redondants, conçue, mûrie et mise en œuvre par le président Denis SASSOU N'GUESSO que nous comparions le 5 mai dernier, à l'occasion du lancement des travaux de la Municipalisation accélérée de la Lékoumou, sous une pluie spatio-temporelle et surtout purificatrice, à la vision de l'actrice canadienne du développement durable, Eve Bélisle qui insinuait que les aménagements et les travaux d'intérêt publics ressemblaient étrangement au bonheur collectif, surtout lorsqu'ils sont menés patiemment, simplement et modestement.

Nous parlions ainsi en interrogeant notre passé commun porté par ce concept, avant de délibérer sans attendre, après mille observations, que l'attachement du plus grand nombre à l'action du Président Denis SASSOU N'GUESSO était imputable à la lucidité et la profondeur de sa pensée d'homme d'Etat aguerri, couplés à sa volonté d'agir pour le développement, mais surtout aux résultats auxquels ces valeurs parviennent.

Distingués invités,

Mesdames et messieurs,

Aujourd'hui encore, quatre mois après le lancement de la Municipalisation accélérée du département de la Lékoumou, mais surtout 10 ans après le lancement de ce concept, nous sommes confortés qu'il n'y a point de politique forte sans porteur de projets forts. Qu'aucun plan et aucune stratégie de développement ne saurait aboutir si elle n'est portée par un gouvernail fort et suffisamment aguerri.

En tout cas, pour nous, ce point sur l'évolution des travaux de la municipalisation accélérée du département de la Lékoumou est une occasion indéniable de nous remémorer du passé décennal d'un concept émouvant. De mener par exemple des réflexions novatrices pour son enrichissement, de confesser nos faiblesses, de nous congratuler pour nos réussites communes et de susciter des nouvelles orientations du Chef, pour des défis futurs.

Distingués invités

Mesdames et messieurs,

Du point de vue de sa structuration et même de son contenu, la municipalisation du département de la Lékoumou ne se dérobe guère du principe général du concept, même s'il existe quelques particularités dues aux spécificités du département.

Deux types de projets meublent donc le concept :

- Les projets du premier périmètre ; et
- Les autres projets du processus qu'ils soient Grands travaux ou préfectoraux.

Au titre des projets du premier périmètre, c'est-à-dire, les projets directement liés à la célébration des festivités de la fête de l'indépendance à Sibiti, nous avons :

Les chaussées aéronautiques de l'aéroport de Sibiti référencées à l'avion de type Boeing 737, dotées d'une piste de 2 mille 50 m de long, avec un prolongement d'arrêt de 100m à chaque seuil. Sa largeur est de 30m centraux, avec des bandes anti souffle de 7,5 m de part et d'autres.

Ces chaussées sont dotées d'une bretelle de 145 m de long et 23 m de large, avec des accotements de 7,5m. Elle relie la piste à l'aire de stationnement qui mesure 240 m de long sur 80 m de large.

Cette fois-ci, la maîtrise du terrain aidant, les installations terminales de l'aéroport et la tour de contrôle ont été achevés et participent à l'exploit d'avoir livré pour la première fois clé en main, en quelques mois, un aéroport complet au département de la Lékoumou.

Pour les atterrissages de nuit, l'aéroport est doté d'un balisage lumineux portatif. Son premier vol avec l'avion de référence le Boeing 737 a eu lieu le 8 août courant.

Le Palais présidentiel est disponible avec tous ses compartiments.

Dans 48 heures, le 15 août, le défilé civil et militaire marquant le 54^{ème} anniversaire de l'indépendance nationale pourra se tenir sur un boulevard de 528 m de long sur 22m de large, construit selon les règles universellement reconnues.

Les voiries urbaines, quant à elles, ont été réalisées. Il suffit de survoler la ville pour voir comme elle est totalement quadrillée par 27Km bitumés sur les 29 prévus.

Soit un pourcentage de presque 100% de réalisation, puisque les deux derniers km sont entrain de recevoir leurs enrobés. C'est une véritable progression, un véritable exploit.

Ce n'est donc pas pour rien, qu'au détour d'une visite de chantiers, un de mes collaborateurs a surpris un habitant de Sibiti dire à son frère avec assurance de ce qu'il croit certainement, que pour lui, cette ville-ci, devenait la troisième ville du pays après Brazzaville et Pointe Noire. Enfin, c'était sa vérité à lui.

4

L'eau et l'électricité seront également au rendez-vous.

Pour l'eau, les travaux prioritaires ont porté, pour le premier lot sur :

- la réhabilitation des locaux abritant les sept forages ;
- la réhabilitation de 5 sur 7 sept forages pour un débit de 70m³/h ;
- le raccordement électrique au réseau SNE de la station existante.
- La réhabilitation du bâtiment d'exploitation et des bâtiments administratifs ;
- La Réhabilitation de trois filtres sous pression ;
- La Réhabilitation de la salle de chloration et du point d'injection de chlore ;
- La Réhabilitation de la bêche de reprise 50m³ ;
- La Réhabilitation du château d'eau de 300m³ et du mur de clôture.

En ce qui concerne le réseau, environ 60km de canalisation en PVC tout diamètre confondu ont été posés. Ces 60 km intègrent les 45 prévus dans le cadre du nouveau réseau et 15 autres pour composer l'ancien réseau endommagé lors des travaux de voirie dans la ville.

Ce réseau est complété par l'installation de 10 bornes fontaines en zone périphérique non desservies. Le processus de branchement des clients est en cours.

Les travaux du deuxième lot portant sur la construction d'une 2^{ème} usine de traitement d'eau sont estimés à 32,28% de réalisation à ce jour.

Pour l'électricité, une nouvelle centrale thermique a été construite et mise en service.

5

Elle est dotée :

- de 2 groupes diesels de 1350 KVA chacun, soit une puissance de 2,16 Mégawatts ;
- d'un poste élévateur composé de 2 transformateurs 2X0, 4/20KV-2500KVA ;
- d'une armoire de commande de groupes ;
- d'une rame de cellule 20KV.

Le courant produit par cet appareillage est transporté par un réseau composé de :

- 10 postes MT/BT construits et mis en service sur les 14 prévus ;
- 18 km de ligne MT-20KV sur les 25 prévus ;
- 670 poteaux bois implantés sur les 860 prévus ;
- 100 poteaux métalliques implantés sur les 160 prévus ;
- 23,7 Km de câbles basse tension installés sur les 31 prévus, dont 13 en section 70cm² et 10,7Km en 35mm ;
- 263, luminaires sur poteaux bois installés sur les 400 prévus ;
- 120 luminaires solaires installés sur les 200 prévus ;
- 100 luminaires sur candélabre installés sur les 100 prévus.

Tout ceci, appuyé par plus d'une centaine de branchements réalisés aux populations.

Ce dispositif d'alimentation sera rejoint très vite par une desserte pérenne à la fin des travaux de la ligne électrique 33KV Moukoulou-Mayéyé-Sibiti. Sans oublier les 15km de fibre optique déployés dans la ville de Sibiti.

Sur son trajet, les supports métalliques sont implantés et les armements déjà installés.

De plus, telle que la coutume nous l'impose, comme à Kinkala et à Djambala, la coupe du Congo se jouera dans le stade omnisports de Sibiti doté de plus de 7000 places assises, au pourtour complet, avec une aire de jeux en gazon naturel, 4 vestiaires, 2 salons VIP, une cabine de presse, ainsi que les stades annexes de Volley ball, Basket ball et Hand ball.

Et ce n'est pas tout.

Pour montrer le caractère intelligent des ouvrages mis à la disposition des administrations et des populations, le Chef de l'Etat procédera tout à l'heure à l'ouverture d'une exposition photos et vidéos, symbolique du 10^{ème} anniversaire de la municipalisation accélérée, à la Gare routière dont les travaux sont complètement achevés.

Mesdames et messieurs,

Dans le processus appelé à prendre le relai des projets de premier périmètre, se trouvent des projets de bâtiments déjà en cours d'exécution, tels que l'hôtel de Préfecture de Sibiti, le Siège du Conseil départemental, l'hôtel de ville et l'Hôtel du plan à Sibiti.

D'autres projets structurants viendront meubler, au fur et à mesure de leur achèvement, la municipalisation de la Lékoumou.

On peut citer :

- La construction de quatre (4) hôtels de sous-préfecture à Komono, Zanaga, Bambama et à Mayéyé;
- La construction de deux hôtels de ville à Komono et à Zanaga ;
- La construction du tribunal de grande instance à Sibiti ;
- Construction d'un marché moderne à Sibiti ;
- La construction des logements sociaux de Sibiti. 14 des 56 logements sont achevés et logent certains d'entre nous;
- Electrification des villes de Komono, Zanaga, Bambama et Mayéyé.

Il y a aussi, au titre des travaux dit préfectoraux, la construction et équipement :

- des salles de classe et bloc administratif du Collège d'enseignement général Jean Jacques MOUAYA ;
- du Centre d'éducation préscolaire de Sibiti ;
- des CSI de MATIBI, Indo et de Moulimba;
- du collège d'enseignement technique mixte de SIBITI ;
- du collège d'enseignement technique féminin de SIBITI ;
- du Mur de clôture, bloc et équipement du laboratoire au lycée SIBITI.

Plusieurs autres structures de l'Etat seront construites.

Notamment :

- le Commissariat de police de SIBITI et logement du commissaire ;
- les inspections des lycées et des CEG ;
- le CEG d'INDO ;
- l'école primaire d'INDO ;
- le centre d'éducation préscolaire d'INDO ;
- l'inspection primaire de SIBITI ;

- les directions départementales de l'enseignement et de la santé de la LEKOUMOU ;
- le CEG de MAPATI ;
- l'hôpital de base de Sibiti ;
- la Circonscription d'action sociale de SIBITI ;
- la Maison de la femme de SIBITI.

Mesdames et messieurs,

Le développement du pays étant une dynamique cohérente et intégrée, cet élan de municipalisation ne pouvait se concevoir sans tenir compte des grands projets structurants qui se développent tout autour et dans le département de la Lékoumou.

On parlera ainsi de six (6) projets d'envergure que sont:

- la réhabilitation en cours de la route Loudima-Sibiti ;
- la construction de la route Sibiti-Mapati-Ibé-Kengué vers Zanaga ;
- la ligne haute tension Moukoulou-Mayéyé-Sibiti et du poste associé à Moukoulou, dont nous parlions supra ;
- le projet Santé pour tous avec la construction de l'hôpital Général de Sibiti ;
- le projet Eau pour tous avec la construction dans tous les villages de plus de 100 habitants, de forages modernes ;
- le projet revitalisation du tissu villageois avec la transfiguration attendue du village Tongo.

Et puis,

Dans une harmonie active, apte à renforcer la fluidité des personnes et des biens dans le département, les cinq (5) chefs lieu de districts de la Lékoumou sont désormais joignables grâce aux travaux publics issus du fonds routier, qui y ont été réalisés.

La référence ici, c'est :

- 679 km de routes ouvertes ;
- 670 km de routes aménagées ;
- 588km de routes latéritées ;
- 84 ouvrages de type pont ou dalot construits ;
- 147km de routes en aménagement au système sud-africain, stabilisant des sols dénommé TROIS "S".

Sur le seuil prévisionnel de **450 milliards** de francs CFA accordé au département de la Lékoumou dans le cadre de cette municipalisation, les tendances suivantes sont observées :

9

Pour les projets grands travaux

- Projets identifiés et attribués à ce jour : 271 milliards 207 millions 865 mille 727 FCFA ;
- Montant décaissé à ce jour : 78 milliards 250 millions FCFA pour les projets de municipalisation et 43 milliards 500 millions de FCFA pour les autres projets structurants autour du département;
- Reste des projets à démarrer pour le département de la Lékoumou : **181 milliards.**

Pour les projets dits préfectoraux

- Projets préfectoraux et attribués pour la ville de Sibiti : 5 milliards 432 millions 899 mille 382 FCFA;
- Montant décaissé à ce jour : 1 milliards 208 millions 224 mille 845 FCFA.

Pour les projets du Fonds routier

L'exécution financière de ces projets fonds routiers présente :

- un cout initial de 59 milliards 383 millions 404 mille 445 francs CFA,
- un montant des décomptes émis de 33 milliards 125 millions 192 milles 314 francs CFA,
- des paiements de 13 milliards 343 millions 361 mille 256 francs CFA, effectués aux entrepreneurs ;
- de créances de 19 milliards 781 millions 831 mille 58 francs.

10

Distingués invités ;

Mesdames et messieurs,

La différence entre un rétroviseur et un miroir frontal c'est que le premier est un puissant outil d'aide à la décision, au suivi et à la performance, puisqu'il nous donne la mesure du temps qui passe et nous permet de mieux nous projeter vers l'avant.

C'est un cliché de restitution d'un long parcours. Alors que le second, ne nous donne que le reflet de notre situation ponctuelle. Du fait de sa frontalité, il participe au narcissisme et à l'égoïsme.

Regardons alors le rétroviseur !

Depuis 2004, chaque jour, un pas ferme est franchi pour atteindre l'objectif de l'amélioration des conditions de vie des populations et des capacités de production.

Depuis, en boostant ses différents compartiments, le BTP peut se targuer d'être l'un des moteurs de la croissance et de la diversification de notre économie.

Cette décennie de travaux de tous ordres, a pu faire éclore des projets audacieux qui remodelent le présent et dessinent l'avenir.

L'enjeu d'une telle œuvre élogieuse est considérable et ne peut s'évaluer aujourd'hui, tellement l'appréciation peut s'avérer précoce.

Il nous faut nous donner du temps pour cela. Car, les concepteurs des grandes œuvres n'ont souvent pas prévu le succès qui les emporte, ni même le temps qu'il faut pour l'apogée de leur œuvre.

L'autre enjeu majeur de ce plein de réalisations est sans conteste, notre capacité à entretenir et à maintenir en vie ces œuvres du développement.

Une réflexion profonde doit être lancée, dans chaque sphère de responsabilité, pour éviter l'éternel recommencement et protéger cette dynamique de production génératrice de revenus et stimulatrice de génie.

Comme pour affirmer qu'effectivement nous vivons des moments de rupture et de mutation du modèle socio-économique.

Rupture, parce que nous cheminons inexorablement vers l'exploration de nouveaux créneaux ayant un potentiel de croissance.

Rupture aussi, parce que le président de la République s'est suffisamment engagé à donner de la valeur ajoutée au foisonnement des initiatives, à donner de l'importance aux projets à large vocation sociale.

Telle est la vision de développement portée par la municipalisation accélérée. Car, la bataille pour l'emploi suppose des investissements massifs, ordonnés et sélectifs pour doper, oui doper les secteurs qui, hier, ne faisaient guère rêver personne.

Et pourtant, le même pétrole dont nous faisons allusion aujourd'hui, maillant essentiel de notre investissement a toujours existé, toujours exploité. Sauf s'il avait curieusement disparu entre 1992 et 1997.

En tout état de cause, cela est invraisemblable.

Mais l'explication est certainement ailleurs.

Si les mêmes, dans leur rhétorique, débordés par le nombre d'aéroports, pensent qu'il ne faut pas en construire un de plus dans la Bouenza, il faut qu'ils aient le courage politique de l'expliquer dans la contrée. Mais je suis sûr qu'ils ne seront même pas suivis.

En ce qui nous concerne, la politique du Gouvernement restera cohérente. Parce que l'économie, dans une démocratie Sociale vise l'unification du territoire, le développement et la cohésion sociale.

Monsieur le Président,

Cette orientation du développement que vous avez imprimé depuis 10 ans découle de votre lecture attentive de la carte des performances de par le monde. Elle nous sert aujourd'hui d'aiguilleur.

Pour y parvenir, pour atteindre les résultats qui meublent et apaisent votre conscience de bâtisseur, tous les acteurs, tous, d'hier à aujourd'hui, œuvrant à vos côtés en un temps comme dans l'autre, suivant nos responsabilités : **la première dame**, marraine de tous les temps ; des ministres tels : **Firmin AYESEA, Isidore MVOUBA, François IBOVI, Pierre MOUSSA, Raymond Zéphirin MBOULOU, Emile Ouosso**, et nous-mêmes, sans oublier les différents comités consultatifs de suivi et tous les gouvernements qui vous ont accompagné dans cette belle aventure, avons apprécié combien le chemin emprunté n'a jamais été si-aisé.

Cela a toujours été une véritable bataille livrée contre l'inconnu, contre l'adversité et l'imprévisible.

Mais, vos sages conseils, vos incessantes orientations, vos rappels à l'ordre sont et restent pour nous des vraies sources d'inspiration.

Adoptant et adaptant ce concept aux réalités de chaque département en s'inspirant des expériences antérieures, chacun a pu comprendre que ce n'est pas par le flot d'incantations, de lamentations et, encore moins, par un taux de religiosité accrue, que la quête permanente du bien-être social s'obtient. C'est par le travail. Toujours par le travail.

Le travail, c'est cette dynamique qui s'est créée, cette valeur sociale qui brasse depuis dix ans et pour longtemps encore, les congolais et les autres partenaires extérieurs.

13

A titre d'exemple, pour la seule parenthèse des travaux lancés et en cours à Sibiti, près de **2000** jeunes natifs de la Lékoumou, **664** congolais venant d'autres localités ainsi que **491** partenaires étrangers qui ont presté ici, grâce à la municipalisation accélérée.

Mesdames et messieurs

Ce socle d'activités a désormais pour cadre législatif la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire qui implique la nécessité pour l'Etat d'agir de façon programmatique dans la construction des infrastructures et les autres équipements structurants d'appui à la production.

Agir ainsi, c'est se situer dans le réalisme. C'est susciter et maintenir l'allant du progrès. C'est jeter un regard critique sur les expériences antérieures.

Il s'agit de donner le maximum de nous-mêmes, de relever le diagnostic stratégique du lien entre le territoire, l'économie et l'emploi ainsi que leur corollaire avec les besoins des populations.

Pour l'avoir intériorisée, nos programmes d'unification du territoire, d'aménagement des espaces urbains et de revitalisation du tissu villageois, éclairent la longue marche vers l'émergence.

Monsieur le Président,

Cette toile de villes, soigneusement tissée aménagée joue désormais un rôle déterminant en fournissant aux porteurs de projets, un environnement économique et administratif de proximité.

14

Une telle opportunité ne peut être donnée au peuple que par un homme d'Etat ayant une vraie ambition pour son pays.

Du Kouilou à la Lékoumou, mieux que de simples aménagements pour les festivités de l'indépendance nationale, la municipalisation accélérée aura été un concept fédérateur, d'édifications en édition.

L'adhésion des populations ainsi que leurs initiatives toujours plus foisonnantes prouvent à ceux qui douteraient encore, que ce concept est une stratégie de développement porteuse de plus-value pour notre pays.

Finalement, Mesdames et messieurs, le destin de la municipalisation accélérée est comparable à celui d'une progéniture en croissance, dont le parcours aura été tantôt titubant, tantôt stable, mais toujours évolutif, car couvert par l'onction de son géniteur.

Que l'on se situe dans le contexte du dixième anniversaire ou dans celui de cette édition-ci, la politique de la Municipalisation accélérée fourmille de réalisations dont la variété ne cesse de nous enchanter tous. Ces réalisations ont été rendue possible grâce l'exploit des sociétés avec lesquelles nos administrations ont tissé des dynamiques de travail basées sur la méthode.

C'est aussi l'occasion de féliciter toutes les entités publiques et privées qui nous accompagnent dans cette aventure quotidienne.

La SNPC qui a choisi son mode d'action à travers la construction ou la réhabilitation des structures scolaire mérite d'être cité en référence ici pour avoir contribué à l'amélioration de la carte scolaire depuis quelques éditions. Cette année c'est le Complexe scolaire des techniques agricoles de Sibiti qui est à l'honneur.

Nous profitons de l'occasion pour inviter d'autres entités à emboîter le pas à cette longue et exaltante marche.

15

Excellence Monsieur le Président de la République,

Ces cadres et agents, ingénieurs, ouvriers, maitre d'ouvrage, qui œuvrent à vos côtés tissant la toile du devenir de ce pays pour le sortir de l'abime d'hier, vous disent Merci.

Merci de leur avoir donné une belle opportunité d'expression.

Merci surtout de leur avoir laissé le temps de se frotter les cervelles, de faire éclore leurs talents et finalement de participer à la construction de ce pays.

Parce que, à interroger notre passé décennal, à le comparer au parcours cinquantenaire correspondant à notre accession à la souveraineté internationale, peu d'entre nous auraient parié sur la capacité du pays à recoudre son tissu socio-économique délabré et meurtri.

Pour nous, la recette est toute simple. La recette c'est que le président appartient à cette race rarissime de dirigeants qui se distinguent par la capacité à scruter l'avenir, à anticiper sur le sort des populations ainsi que leurs désidératas.

Pour avoir écouté toutes les couches sociales, sillonné les profondeurs du pays, que reste-t-il à un président lorsqu'il a posé les jalons du développement de son pays, lorsqu'il maille sans arrêter, l'ensemble du territoire en infrastructures, lorsqu'il pousse son pays vers l'émergence ?

Eh bien, il lui reste à intérioriser le point de vue du plus grand nombre, et agir sur le long terme. C'est-à-dire **poursuivre**. **Poursuivre** l'œuvre, en toute lucidité, en tant que garant de l'intérêt général à l'effet de placer le pays sur l'orbite du développement.

C'est pour cela nous exprimons ici, toute la joie et l'émotion qui s'est emparé de la salle hier, lors de votre discours sur l'état de la nation devant le Parlement réuni en congrès, à plusieurs passages. Je n'en citerais qu'un seul.

Vous disiez en effet Monsieur le Président :

« Pour le temps qui est devant nous, nous allons continuer, dans la paix et la sécurité, à bâtir l'Etat de droit, l'Etat démocratique, en nous inspirant toujours du chemin d'avenir qui détermine les moyens et les objectifs de notre action. Ainsi nous construirons solidement la base sur laquelle notre pays poursuivra sa transformation. » Fin de citation.

Mesdames et Messieurs,
Distingués invités,

C'est en cela que le 10^{ème} anniversaire de la Municipalisation accélérée, un anniversaire, pour un si grand concept qui rallie les générations, pour des réalisations qui traversent les seules limites de notre temps de vie et dont les émules se comptent en milliers, est un moment de méditation et de réflexion féconde.

D'ailleurs, en voici une.

Elle émane d'un homme d'Etat français, votre ami, Monsieur le Président, **Jacques CHIRAC**, ancien Président de la République française pour ne pas le citer, dans un contexte quasi similaire à celui-ci, notamment lors de la célébration de la fête nationale française le 14 juillet 2003, posait un postulat à travers une large vue, sur les anniversaires liés aux réalisations d'Etat. Ce postulat devrait nous inspirer tous.

Il déclarait tout simplement :

« Les anniversaires ne valent que s'ils constituent des ponts jetés vers l'avenir. »

C'est bien le cas de notre pays qui a su poser, à travers ce programme de développement, un vrai pont vers son émergence, vers son avenir.

Mesdames et messieurs, je vous remercie, de votre aimable attention.